

OPPOSITION MUNICIPALE « C'est un rôle vraiment ingrat »

Une centaine de conseillers municipaux d'opposition du département ont participé au baromètre national de la démocratie locale publié par le collectif des élus minoritaires des Yvelines. Deux d'entre eux dressent un constat sans appel.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

L'une renonce « par désillusion », l'autre repart en campagne après mûre réflexion pour « apporter son expérience et son vécu ». Jocelyne Hannier et Stéphane Blairon achèvent en ce début d'année leur mandat de conseillers municipaux d'opposition. À Bois-d'Arcy (un peu plus de 16 000 habitants) pour la première et à Condé-sur-Vesgre (presque 1 300 âmes) pour le second.

Élus dans deux communes qui, sur le papier, n'ont pas grand-chose en commun, ils partagent tout de même un ressenti semblable sur la fonction qu'ils ont occupé pendant ces six dernières années. « C'est un rôle vraiment ingrat où on se trouve démuni et parfois incompris », confie Stéphane Blairon. « Ce n'est ni porteur ni glamour, poursuit Jocelyne Hannier. On n'est rien dans l'opposition. »

« On ne veut pas t'entendre »

Ces membres du collectif des élus minoritaires des Yvelines n'ont pas hésité à participer au baromètre national de la démocratie locale initié notamment par Yvon Rosconval, conseiller municipal d'opposition à Triel-sur-Seine. L'organisation avait déjà mené une étude similaire



Après vingt-cinq ans de vie politique à Bois-d'Arcy, Jocelyne Hannier jette l'éponge. Manon Varalod

à l'échelle départementale il y a trois ans. « Les témoignages font la démonstration d'un constat global d'invisibilisation des élus minoritaires malgré des défaites parfois de quelques voix », assure le Triellois.

À l'échelle du pays, 900 élus d'opposition « de droite, de gauche ou sans étiquette » ont été interrogés au moyen d'un questionnaire écrit. « J'ai aussi mené 500 entretiens téléphoniques, précise Yvon Rosconval. Seulement cinq d'entre eux m'ont dit que leur mandat se passait bien. » Le collectif relève d'ailleurs un taux de démission bien plus élevé dans les listes minoritaires (lire encadré).

« J'avais la boule au ventre en recevant la convocation à la séance du conseil. »

STÉPHANE BLAIRON, élu d'opposition à Condé-sur-Vesgre

Des relations conflictuelles avec la majorité municipale, un manque d'écoute de leurs propositions, un refus de leur transmettre les documents ou informations leur permettant d'exercer leur mandat, un contrôle préfectoral jugé défaillant... Les griefs listés dans le baromètre sont nombreux.

« Dès le conseil municipal d'installation, j'ai été choqué en constatant les frictions et les tensions entre élus, raconte Stéphane Blairon, qui découvrait en 2020 la fonction. Il y a eu les premières escalades, brimades et insultes puis l'intervention de la gendarmerie. » Une phrase prononcée par un élu de la majorité l'a particulièrement marqué : « On ne veut pas t'entendre Alain (en s'adressant à la tête de liste de l'opposition d'alors Alain Ferrand - N.D.L.R.). »

Comme Jocelyne Hannier, le chef de projet chez EDF assure s'être engagé pour « apporter des suggestions et bonnes idées » au service de la communauté. « À partir de là, j'avais la boule au ventre en recevant la convocation à la séance du conseil, je me sentais désemparé et seul », confie celui qui ne cache pas avoir pensé à démissionner dans les années suivant son élection.

Seule la formation, grâce aux



À Condé-sur-Vesgre, Stéphane Blairon brigue un deuxième mandat. Photo fournie au Courrier de Mantes

associations d'élus minoritaires, a permis à Stéphane Blairon de se sentir épaulé et de gagner « en efficacité, en crédibilité ». « On est passé de l'agression et la moquerie à la distance, voire la méfiance lorsque je posais des questions en conseil », assure-t-il.

« Cliver pour exister »

L'actuelle cheffe de groupe de l'opposition à Bois-d'Arcy dit même ressentir « un soulagement de ne pas y retourner ». Le quotidien de la politique municipale n'a pourtant que peu de secrets pour celle qui totalise vingt-cinq ans de participation au conseil, deux fois en tant qu'élu de la majorité et deux autres dans l'opposition.

« En 2001, j'étais la conseillère municipale la plus jeune à siéger, j'étais tout au bout de la table, se rappelle l'ancienne adjointe à la Petite enfance et au Scolaire (2008-2014). Un fossé s'est creusé depuis 2020. C'est devenu une guerre faite de violences verbales et de manque de respect. »

Jocelyne Hannier relate des « fake news » propagées par la partie adverse, des tentatives de « discréditer mon groupe, et particulièrement l'une de mes

colistières que l'on a accusée d'antisémitisme parce qu'elle a manifesté pour la Palestine il y a quelques années » ou encore des remarques sexistes proférées à son encontre. « Pour 2026, le dénigrement repart de plus belle, se désole-t-elle. La vie politique de la commune se résume désormais à cliver pour exister. Cela ne correspond pas à mon éthique. »

Tous pointe le principe de la prime majoritaire comme le grand responsable de la situation. Cette modalité du scrutin accorde de fait la moitié, au minimum, des sièges à pourvoir à la liste arrivée en tête, quel que soit l'écart de voix avec la suivante. Une disposition qui est étendue aux communes de moins de 1 000 habitants en 2026. « C'est dramatique, déplore Yvon Rosconval. Dans ce cadre, pourquoi s'embêter à discuter avec les élus d'opposition ? »

« Pendant le conseil, on est dans Au théâtre ce soir. » JOCELYNE HANNIER, ÉLUE D'OPPOSITION À BOIS-D'ARCY

Assurés de voir leurs délibérations votées en conseil, les maires auraient ainsi toute la liberté d'imposer leurs décisions sans transparence ni concerta-

tion avec les groupes minoritaires comme avec la population. « À Bois-d'Arcy, les commissions sont nombreuses, mais il n'y a pas de réunion, à l'exception de celle portant sur les finances car c'est obligatoire, regrette Jocelyne Hannier. Pendant le conseil, on est dans Au théâtre ce soir. Pour voir une pièce, pas besoin de payer, il suffit de venir à une séance. »

L'instance serait alors cantonnée à une chambre d'enregistrement. « Les seules armes qui nous restent, c'est de dénoncer, de communiquer et d'écrire, explique Stéphane Blairon. Il y a une mauvaise compréhension du rôle de l'opposition. Nous ne sommes pas là pour dire non à tout mais pour poser les bonnes questions, même difficiles, et prendre un peu de recul. »

La faute à la prime majoritaire ?


Pour l'élu, les trois listes qui s'affronteront à Condé-sur-Vesgre lors du scrutin de mars démontrent « le sentiment de trahison et de ras-le-bol » dans la population. « Josette Jean (la maire sortante qui ne se représente pas - N.D.L.R.) n'a pas à rougir de son mandat, assure le désormais candidat sur la liste de Thierry Bègue. Je lui reproche seulement qu'elle le fasse seule. Elle a écœuré ses adjoints (lire édition du 21 mai), il n'est pas normal d'avoir un positionnement tyrannique dans une collectivité. »

Ce contexte participerait, d'après le baromètre, à la baisse d'engagement matérialisée par la déclaration d'une seule liste candidate dans un certain nombre de communes pour le moment. « Sans opposition, la démocratie ne fonctionne pas », insiste Yvon Rosconval.

• Méréva Balin

29% des élus minoritaires se retirent

Selon les chiffres compilés dans le baromètre national de la démocratie locale, près de 30 % des élus d'opposition ne se représenteront pas aux élections municipales de mars. « Le taux de démissions est 2,5 fois plus élevé que chez les élus de la majorité », souligne aussi l'étude. La faute notamment, selon les auteurs, à un coût moyen de « 365 € par an (non indemnisé) » et une disponibilité de « 3,5 jours bénévoles par mois ». Les élus interrogés « confirment une difficulté à finaliser une liste pour mars 2026 » alors que lors du précédent scrutin municipal, « une dynamique » dans les engagements avait été observée.



POMPES FUNÈBRES
MARGUERITE
PRÉVOYANCE

DESCAVES
M. de la Berthelot

CHAMBRE FUNÉRAIRE
À DISPOSITION

Prévoyance obsèques

Organisation complète